

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

**Commission permanente du 27 février 2023**

**Délibération n° CP-2023-2039**

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Événement culturel métropolitain - Festival Écrans Mixtes - Attribution de subvention de fonctionnement à l'association Écrans Mixtes pour l'année 2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Culture et vie associative

**Rapporteur** : Madame Véronique Moreira

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 65

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 10 février 2023

Secrétaire élu(e) : Nathalie Dehan

**Présents** : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Chadier, M. Charmot, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Duvivier Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, M. Quiniou, M. Ray, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

**Absents excusés** : Mme Brossaud (pouvoir à M. Badouard), M. Camus (pouvoir à Mme Groperrin), Mme Nachury (pouvoir à Mme Croizier), Mme Pouzergue (pouvoir à Mme Sarselli), Mme Runel (pouvoir à M. Benzeghiba), M. Van Styvendael (pouvoir à M. Longueval).

**Commission permanente du 27 février 2023****Délibération n° CP-2023-2039**

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Événement culturel métropolitain - Festival Écrans Mixtes - Attribution de subvention de fonctionnement à l'association Écrans Mixtes pour l'année 2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Culture et vie associative

La Commission permanente,

Vu le rapport du 8 février 2023, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

**I - Contexte**

Depuis 2011, l'association Écrans Mixtes promeut les cultures lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) à travers un festival de cinéma éponyme, impliquant différents partenaires (cinémas, lieux culturels, universités, etc.) et proposant des temps forts et des médiations tous publics et scolaires dans plusieurs communes de la Métropole de Lyon.

Ce festival de patrimoine et patrimoine cinématographique dédié aux cultures dites Queer programme plus de 60 manifestations, notamment des séances de courts-métrages, des longs-métrages documentaire ou de fiction, des conférences, des *master class*, des expositions et des rétrospectives.

Il se déploie sur 9 communes du territoire métropolitain avec des projections dans différentes salles partenaires telles que : Ciné Mourguet à Sainte-Foy-lès-Lyon, cinéma Les Alizés à Bron, Ciné-Toboggan à Décines-Charpieu, Ciné-Rillieux à Rillieux-la-Pape, cinéma le Scénario à Saint-Priest, Ciné'ole à Craponne, les Amphis à Vaulx-en-Velin, cinéma le Zola à Villeurbanne, Institut Lumière, Comedia et Cinémas Lumière à Lyon.

**II - Objectifs**

Conformément à la délibération du Conseil n° 2021-0585 du 21 juin 2021 sur la stratégie culturelle métropolitaine 2021-2026, la Métropole soutient des événements culturels métropolitains qui contribuent à un meilleur maillage culturel du territoire.

La vitalité culturelle du territoire métropolitain s'incarne dans une multitude de festivals et événements qui participent à la variété de l'offre culturelle et à l'ouverture à tous les publics. Compte tenu que ces événements, riches de leur diversité, portent des capacités d'irriguer l'ensemble du territoire en nouant des partenariats avec de nombreux acteurs culturels, éducatifs et sociaux dans les communes, la Métropole consolide sa politique de soutien aux événements qui répondent aux critères suivants :

- un déploiement dans plusieurs communes de la Métropole, favorisant ainsi le sentiment d'appartenance, la circulation des publics et la coopération entre les lieux,
- une programmation qui fait dialoguer les artistes du territoire avec la scène nationale et internationale,
- un modèle économique qui repose sur les financements croisés de plusieurs partenaires publics et une capacité d'autofinancement,
- des disciplines culturelles et des esthétiques artistiques différenciantes sur le plan national,

- une certaine antériorité, prouvant la pertinence des événements et leur capacité à rencontrer un public.

Programmé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, le festival Écrans Mixtes répond à l'ensemble de ces critères.

Il est ainsi proposé de renouveler l'aide à cet événement déjà soutenu en 2022.

### III - Compte-rendu et bilan du Festival Écrans Mixtes pour l'année 2022

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2022-1113 du 7 février 2022, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 22 000 € au profit de l'association Écrans Mixtes dans le cadre de l'édition 2022 de son festival.

La 12<sup>ème</sup> édition du festival a réuni, du 2 au 10 mars 2022, plus de 10 000 festivaliers, soit 56 % de plus que l'édition précédente (6 494 festivaliers en 2021). Il s'agit de l'édition la plus importante à ce jour avec 70 séances, 2 *master class*, une exposition photo, 14 séances gratuites réparties sur 25 lieux de la Métropole. Elle a également marqué un tournant majeur dans l'histoire du festival avec la création de la 1<sup>ère</sup> compétition de longs-métrages autour d'un jury de professionnels présidé par Catherine Corsini. Par ailleurs, une rétrospective a été consacrée à cette réalisatrice tout au long du festival ainsi qu'au réalisateur Bertrand Mandico.

À travers des projections, *master class* et exposition photographique, un hommage a été rendu à Pier Paolo Pasolini, réalisateur et poète, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Un focus sur les réalisatrices maghrébines a été proposé avec la projection de 5 films.

L'association Écrans Mixtes a, également, invité le festival international du film *Queer* de Genève *Everybody's Perfect* pour une carte blanche de courts-métrages. Une dizaine de séances gratuites ont également été programmées dans les bibliothèques municipales de Lyon.

### IV - Programme pour l'année 2023 et plan prévisionnel de financement

La 13<sup>ème</sup> édition, prévue du 1<sup>er</sup> au 9 mars 2023, proposera, pour la 2<sup>ème</sup> année, une compétition de longs-métrages concourant pour le Grand Prix Écrans Mixtes - Mastercard avec un jury présidé par le réalisateur grec Panos H. Koutras.

Deux rétrospectives d'envergure seront programmées autour du cinéaste anglais Terence Davies, pour sa 1<sup>ère</sup> rétrospective en France, et du réalisateur français Christophe Honoré.

Un focus sera dédié au courant artistique espagnol La Movida, avec une sélection de 5 longs-métrages pour la plupart inédits en France.

Des séances scolaires seront programmées dans les cinémas partenaires et des séances gratuites dans les bibliothèques de Lyon (discussions en cours avec les bibliothèques de la Métropole).

En plus des projections, le public pourra découvrir 2 expositions photographiques. Au total, la prochaine édition proposera environ 80 manifestations réparties sur 9 communes de la Métropole (Lyon, Villeurbanne, Décines-Charpieu, Craponne, Rillieux-la-Pape, Saint-Priest, Bron, Sainte-Foy-lès-Lyon et Vaulx-en-Velin).

Le budget prévisionnel de l'édition 2023 du festival est le suivant :

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
achats	23 628	prestations, billetterie, mécénat	31 500
services extérieurs	6 800	Métropole	27 000
autres services extérieurs	63 743	Région Auvergne-Rhône-Alpes	10 000
charges de personnel	32 529	direction régionale des affaires culturelles (DRAC)	10 000
contributions volontaires en nature (mise à disposition,	60 000	Ville de Lyon (mission égalité et culture)	35 000

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
communication)		délégation interministérielle à la lutte contre le racisme (DILCRAH)	13 000
		autres	200
		prestations en nature	60 000
<b>Total</b>	<b>186 700</b>	<b>Total</b>	<b>186 700</b>

Il est donc proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 27 000 € au profit de l'association Écrans Mixtes pour l'organisation de l'édition 2023 de son festival ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution, pour l'année 2023, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 27 000 € au profit de l'association Écrans Mixtes pour l'organisation du festival éponyme en 2023,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Écrans Mixtes définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 27 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 - chapitre 65 - opération n° 0P33O5252.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 28 février 2023**

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230227-300962-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 février 2023 Date de réception préfecture : 28 février 2023
---